

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire

LEGER BROUSSEAU, Editeur et administrateur,

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Madame de Chateaubriand

(SUITE)

—Une républicaine veut-tu dire ? Pourquoi non ? Je n'ai pas d'antécédents politiques, moi ; je puis, dès qu'elle arrivera, accepter la République ; et vous autres hommes d'Etat du présent et du passé, vous avez tant fait et vous faites trop de bêtises pour qu'elle n'arrive pas.

D'ailleurs, Saint-Malo, ma patrie plus que la sienne, n'a-t-elle pas toujours été une république sous la protection ou sans protection de la France ! Peut-être le sera-t-elle encore, *qui qu'en grogne* (6).

—Ma toute chère, tu as le don de seconde vue, tu parles et prophétises comme les grandes druidesses de l'île de Sein, dont la voix soulevait la mer et appelait les tempêtes ; mais par ton refus d'impôt, ce n'est pas toi que tu mettrais en jeu, on ne te dirait rien ; ce serait moi que tu ferais fourrer en prison.

—Qu'est-ce que ça fait ? tu as des amis. D'ailleurs, tu en as vu bien d'autres, et ce n'est pas toi qui es mort. Ah ! si j'étais député, moi ! Les hommes sont des lâches, ils se laisseraient peler comme une pomme par un rouleau de bois. Dès qu'ils ont fait quelques gros discours, c'est assez, ils ne sauraient jouer du poing.

—Non, mon amie, on ne joue plus que du gobelet.

—Gobes-les tant que tu voudras, je ne les gobe pas, moi. (7)

On le voit, avec son esprit mordant, sa verve railleuse et « sa plume vive et lestée », Mme de Chateaubriand était bien armée pour écrire des mémoires. Mais, d'autre part, cette femme d'un homme de génie n'était, à aucun degré, une femme littéraire. Chez elle, pas la moindre tache de *bas-bleuisme*. Elle était « adverse aux lettres », selon le mot de son mari qui ajoute : « Mme de Chateaubriand n'admirait sans avoir jamais lu deux lignes de mes ouvrages. » (8). « Tenant les livres en très mince estime, elle vendait au rabais, petit à petit, au profit de ses pauvres, même la bibliothèque de son mari. L'auteur des *Martyrs* n'en était pas d'ailleurs autrement fâché. Elle écrivait, le 10 juillet 1839, à leur ami, l'abbé Bonnevieu, chanoine de la cathédrale à Lyon : « Le bon abbé Deguerry vous aura dit que nous sommes très contents de notre appartement ; M. de Chateaubriand surtout en est enchanté, parce qu'il n'y a pas moyen d'y placer un livre : vous connaissez l'horreur du patron pour ces nids à rats qu'on nomme bibliothèque. » (9). Pour elle, elle n'aimait guère que les lectures de piété où « elle trouvait ses délices » (10). Sa grande affaire, c'était la charité, la visite des pauvres ou l'œuvre de la Ste-Enfance, c'était surtout l'infirmerie de Marie-Thérèse fondée par elle et qui était vraiment sa maison. Son couvert y était toujours mis, elle ne passait jamais une semaine sans aller dîner avec les sœurs. Les fêtes de l'infirmerie étaient ses fêtes. En connaissait-elle d'autres ? Elle prenait part, sans jamais y manquer, aux solennités dans le parc. En fait de livres, ce qui la préoccupait surtout, c'était de vendre beaucoup de livres... de chocolat. Elle en avait établi une fabrique dans son infirmerie, et ses amis n'avaient pas le droit de se fournir ailleurs ! Il leur restait, il est vrai, la ressource de l'appeler la *vicomtesse Chocolat*, titre dont elle était aussi fière que de celui de vicomtesse de Chateaubriand. Ses succès comme marchande ne se comptaient pas ; il lui arriva même un jour de faire un vrai miracle : elle vendit à Victor Hugo trois livres de chocolat, au prix fort ! Il est vrai

que Victor Hugo était jeune en ce temps là (11).

Et maintenant vous figurez-vous cette sainte femme, tout entière vouée aux œuvres de charité, dont elle ne veut pas se laisser distraire même par les ouvrages de son mari, vous la figurez-vous se mettant à sa table de travail et écrivant l'histoire de sa vie, comme Mme George Sand ? J'en suis fâché pour M. Maxime du Camp, mais il la calomnie, sans le vouloir, lorsque il nous la représente « écrivant ses Mémoires qui se développent parallèlement aux *Mémoires d'outre-tombe* ». — Et pourtant le *Cahier rouge* existe : voyons ce qu'il contient et dans quelles circonstances, comment et pourquoi il a été écrit.

II

Chateaubriand a commencé d'écrire ses *Mémoires* le 4 octobre 1811. « Ce 4 octobre 1811, écrivait-il, anniversaire de ma fête et de mon entrée à Jérusalem, me tente à commencer l'histoire de ma vie. L'homme qui ne donne aujourd'hui l'empire du monde à la France que pour la fouler à ses pieds, cet homme, dont j'admire le génie et dont j'abhorrer le despotisme, cette homme s'enveloppe de sa tyrannie comme d'une autre solitude ; mais s'il écrase le présent, le passé le brave, et je reste libre dans tout ce qui a précédé sa venue (12). » Au mois de septembre 1822, ambassadeur à Londres, il terminait la première partie de ses récits, celle qui s'achève avec son émigration et se clôt par sa rentrée en France au printemps de 1800. « Nous mîmes quatre heures à passer de Douvres à Calais. Je me glissai dans ma patrie à l'abri d'un nom étranger : caché doublement dans l'obscurité du suisse Lassagne et dans la mienne, j'abordai la France avec le siècle (13). » Il avait retracé plus tard, à des dates diverses, sa carrière politique, la seconde restauration, la révolution de juillet, les deux voyages à Prague, le voyage à Venise, ses relations avec la famille royale déchue, si bien qu'en 1834, lorsqu'eurent lieu, dans le salon de Mme Récamier, les premières lectures des *Mémoires*, les deux ailes du monument étaient achevées, mais il restait à les relier entre elles, à édifier la partie centrale, à faire revivre ces années éclatantes qui vont de 1800 à 1815, d'*Atala* et du *Génie du christianisme* à la brochure de *Bonaparte et les Bourbons* et à la *Monarchie selon la Charte*.

Avant d'entreprendre cette dernière partie de sa tâche, et pour la rendre plus facile à la fois et plus sûre, Chateaubriand prie sa femme de jeter sur le papier les souvenirs qui lui sont restés de cette époque. Mme de Chateaubriand se met à l'œuvre ; elle prend un grand cahier et commence d'écrire tout en haut de la première page, sans laisser le plus petit espace pour un titre général. A quoi bon un titre, pour des notes qui ne seront lues que par une seule personne ? Elle entre en matière, sans autre préambule, par une simple date : 1804, et débute ainsi : « Lorsque M. de Chateaubriand revint de Rome au mois de février, nous prîmes un logement à l'Hôtel de France, rue de Beaune. » D'elle-même et de sa vie avant 1805, pas un mot parce que ce n'est pas sa vie, ce ne sont pas ses mémoires qu'elle écrit. C'est en 1804 qu'a eu lieu, après une séparation de douze années, sa réunion avec son mari ; c'est donc à partir de ce moment seulement que ses souvenirs pourront être utiles à ce dernier, et comme c'est pour lui seul qu'elle écrit, elle ne songe pas un instant à reprendre les choses de plus haut. De même, elle terminera ses notes avec la fin des Cent-Jours, parce qu'au delà de cette date elles ne serviraient de rien à M. de Chateaubriand. Ce qui achève de prouver que le *Cahier rouge* n'avait pas d'autre objet que de fournir à l'illustre écrivain des notes et des points

de repère, c'est qu'on n'y trouve rien, absolument rien, qui soit personnel à Mme de Chateaubriand. M. Maxime du Camp dit, il est vrai, dans ses *Souvenirs littéraires*, à la suite du passage que j'ai cité au début de cet article : « Plusieurs anecdotes, relatées dans ces mémoires avec une sincérité toute conjugale, expliquent l'ennui morbide qui a toujours pesé sur Chateaubriand ; elles ont traités à des faits intimes, à des faits de famille que je ne crois pas avoir le droit de révéler. » Les souvenirs de M. Maxime du Camp l'ont-ils mal servi. Les « faits intimes », les « anecdotes conjugales », brillent, dans le *Cahier rouge*, par l'absence leur toujours par le même motif. Les incidents de la vie de famille, les impressions personnelles de Mme de Chateaubriand ne pouvaient pas trouver place dans les *Mémoires* de son mari ; elle n'avait pas dès lors à en parler, — et elle n'en a pas parlé.

III

Quel parti Chateaubriand a-t-il tiré des *Notes* et *Souvenirs* écrits par sa femme à son intention et sur sa demande ?

Lorsqu'on rapproche les deux textes, le *Cahier Rouge* et les *Mémoires d'outre-tombe*, ce qui frappe tout d'abord, c'est que Chateaubriand n'a pas *romancé* les souvenirs de sa femme. Il les a suivis pas à pas, sinon mot à mot, sans y rien ajouter de son chef, sans rien inventer. A tous les autres mérites, les célèbres *Mémoires* joignent celui d'être au moins dans la partie qui va de 1804 à 1815, scrupuleusement, minutieusement exacts. J'en donnerai quelques exemples.

En 1805, Chateaubriand et sa femme, en compagnie de leur ami Ballanche, visitèrent la Grande-Chartreuse. On lit dans les *Mémoires d'outre-tombe* : « Un frère lai était demeuré là, pour prendre soin d'un solitaire infirme qui venait de mourir : la religion avait imposé à l'amitié la fidélité et l'obéissance. Nous vîmes la fosse étroite fraîchement recouverte : Napoléon, en ce moment en avait creusé une immense à Austerlitz (14). » Plus d'un lecteur, j'imagine, sera tenté de croire que Chateaubriand a creusé lui-même cette « fosse étroite » du « solitaire infirme », afin de pouvoir mettre en regard la « fosse immense d'Austerlitz », et placer là son grand coup de pinceau.

Voici le récit du *Cahier Rouge* :

Nous fûmes tous confiés à l'hospitalité de deux pauvres frères lais maintenus au couvent pour soigner un vieux chartreux fou, à qui on avait permis de mourir dans sa cellule : il était mort, en effet, depuis peu de jours ; nous vîmes encore la terre fraîchement remuée sur sa tombe (15).

A son retour de Jérusalem, en 1807, Chateaubriand acheta une maison à Aulnay, appelée alors Vallée-aux-Loups, et qui fut baptisée par Fontanes le *Val-de-Loup*. Pendant qu'on travaillait à la réparer, se passa un petit incident, que l'auteur des *Mémoires* raconte ainsi :

Vers la fin de novembre, voyant que les réparations de ma chaumière n'avançaient pas, je pris le parti de les aller surveiller. Nous arrivâmes le soir à la Vallée. Nous ne suivîmes pas la route ordinaire ; nous entrâmes par la grille au bas du jardin. La terre des allées, détrempée par la pluie, empêchait les chevaux d'avancer ; la voiture versa. Le buste en plâtre d'*Homère*, placé auprès de Mme de Chateaubriand, sauta par la portière et se cassa le cou : mauvais augure pour les *Martyrs*, dont je m'occupais alors (16).

Cet *Homère* qui se cassa le cou ne serait-il pas là, par hasard, pour amener le mot de la fin ? Pas le moins du monde. Mme de Chateaubriand raconte presque dans les mêmes termes la visite au Val-de-Loup : « Vers la fin de novembre voyant que les réparations de

notre chaumière n'avançaient pas, nous prîmes le parti d'aller les surveiller nous-mêmes. Nous arrivâmes le soir à la Vallée par un temps épouvantable : les chemins du côté d'Aulnay, très difficiles en tout temps, sont impraticables en la mauvaise saison. Nous entrâmes par une grille qui se trouve au bas du jardin et qui n'est pas l'arrivée ordinaire. La terre des allées fraîchement remuée et détrempée par la pluie, empêchait les chevaux d'avancer, et, par un effort qu'ils firent pour dégager les roues des ornières, la voiture versa. Nous ne nous fîmes aucun mal, mais *Homère*, que je tenais dans mes bras, passa par la portière et se cassa le cou (17). »

En attendant la fin des réparations, M. et Mme de Chateaubriand s'étaient logés dans un hôtel garni, rue des Saints-Pères. « Quittant notre appartement chez Mme de Coislin, lions-nous dans les *Mémoires*, nous allâmes d'abord demeurer rue des Saints-Pères, hôtel de Lavalette, qui tirait son nom de la maîtresse et du maître de l'hôtel. M. de Lavalette, trapu, vêtu d'un habit prune — de Monsieur — et marchant avec une canne à pomme d'or, devint mon homme d'affaires, si j'ai jamais eu des affaires. Il avait été officier du Gobelet chez le roi et ce que je ne mangeais pas, il le buvait (18). »

Ici encore, pas un petit détail qui ne soit exact. « Nous louâmes, écrit Mme de Chateaubriand, un appartement dans un hôtel garni, rue des Saints-Pères. Cet hôtel où depuis longtemps nous avions coutume de loger quand nous n'avions pas d'appartement, était tenu par un ancien officier du Gobelet de Louis XVI, coiffé à l'oiseau royal et royaliste enragé... M. de Lavalette — c'est ainsi qu'il s'appelait — était le meilleur homme du monde ; il se serait mis au feu pour nous, et même nous aurait donné sa bourse, si ce n'est qu'il prenait souvent la nôtre pour la sienne. Le pauvre homme, Dieu ait son âme, ne pouvait aimer quelqu'un sans se mettre de suite en communauté de biens avec lui. Il était d'une obligeance extrême, et, pour être plus tôt prêt à se mettre en course pour rendre un service, il ne quittait jamais sa canne à pomme d'or (19). »

Un dernier exemple emprunté au chapitre des *Mémoires d'outre-tombe* sur l'entrée des alliés à Paris, le 31 mars 1814 :

Loin de forcer aucun à être légitimiste, les puissants déclaraient que personne ne serait obligé de changer de rôle et de langage, que l'évêque d'Autun ne serait pas plus contraint de dire la messe sous la royauté qu'il n'avait été, contraint d'y aller sous l'empire... Mme de Talleyrand, que Bonaparte avait attachée à son mari comme un écriteau, parcourait les rues en calèche, chantant des hymnes sur la pieuse famille des Bourbons. Quelques draps pendillant aux fenêtres, des familiers de la cour impériale faisaient croire au bon sens, qu'il y avait autant de lis dans les cœurs des bonapartistes convertis que de chiffons blancs à leurs croisées. C'est merveille en France que la contagion, et l'on criait à *bas ma tête !* si on l'entendait crier à son voisin. Les impérialistes entraînaient jusque dans nos maisons et nous faisaient, nous autres bourbonnistes, exposer en drapau sans tache les restes de blanc renfermés dans nos lingeries : c'est ce qui arriva chez moi ; mais Mme de Chateaubriand n'y voulut entendre, et défendit vaillamment ses mousselines (20).

Tous ces traits, nous allons les retrouver dans le *Cahier rouge*, et souvent dans les mêmes termes.

« L'hôtel de Talleyrand fut préparé pour recevoir l'empereur de Russie, là fut le rendez-vous de tous les royalistes improvisés que le bon empereur prit argent comptant... Chacun savait par eux que le prince de Bénévent, en chan-

geant de maître, ne serait obligé de changer ni de rôle ni de langage ; que l'ex-évêque d'Autun ne serait pas plus obligé à la messe sous les Bourbons que sous les Bonapartes... Mme de Talleyrand parcourait les rues dans une calèche découverte, en chantant des hymnes à la louange de la pieuse famille des Bourbons. Elle et les dames de sa suite avaient fait autant de drapeaux de leurs mouchoirs, qu'elles agitaient avec une grâce infinie. Cinquante calèches suivaient et imitaient le mouvement donné, de sorte que les alliés, qui arrivaient en ce moment par la place Vendôme, crurent qu'il y avait réellement autant de drapeaux blancs en l'air. Les bons Cosaques n'auraient osé croire que ces belles bourbonniennes du 31 mars étaient des enragés bonapartistes le 30. Il n'y a qu'en France qu'on sait si bien se retourner... On criait : *A bas ma tête !* si on l'entendait crier à ses voisins. On envahissait les maisons pour avoir des rubans et même des jupons blancs, que l'on coupait pour faire des cocardes, les boutiques ne pouvant y suffire. Le bleu et le rouge étaient foulés aux pieds, surtout par les bonapartistes, et tout ce qui restait des trois couleurs fut, dit-on, porté dans les cachettes du Luxembourg en attendant que leur tour revint. Un de nos amis vint aussi me demander la permission de faire main-basse sur ma garde-robe ; mais il me trouva peu disposé à chanter la victoire avant de connaître les résultats du combat, et je gardai mes jupons (21). »

Du reprochement des *Mémoires d'outre-tombe* et des *Souvenirs* de Chateaubriand, il ressort donc que Chateaubriand ne s'est jamais écarté, si peu que ce fût dans ses récits des indications qui lui étaient fournies par les notes de sa femme. Il ne cesse de les suivre que lorsqu'il y rencontre sur quelques-uns de ses contemporains des jugements trop rigoureux. Charitable envers les pauvres, douce aux malheureux, Mme de Chateaubriand n'était pas toujours tendre pour les puissants du monde surtout s'ils étaient soupçonnés de n'admirer pas suffisamment son mari. Sur le cardinal Fesch, en particulier, et sur le duc de Richelieu, elle a des passages extrêmement durs. Elle a de très jolies malices à l'endroit de Mme de Staël, de M. Beugnot ou de M. Pasquier. Chateaubriand reproduit ce qui précède et ce qui suit, il supprime les duretés et les malices. Dans un certain sens, au moins il y avait quelque chose de vrai dans le mot que répétait souvent l'auteur du *Cahier rouge* : « M. de Chateaubriand est meilleur que moi. »

A l'exception de ces passages et d'un très petit nombre d'autres, Chateaubriand a fait entrer dans ses *Mémoires* tout le manuscrit de sa femme. Le plus souvent il en reproduit le texte même. Rien n'est donc moins exact que la phrase de M. Charles Lenormant dans son étude, d'ailleurs si remarquable, sur les *Mémoires d'outre-tombe* : « Jamais Chateaubriand n'aurait souffert que personne écrivit une ligne pour lui (22). » La vérité est qu'il a reproduit, non-seulement des, mais des lignes pages entières écrites par sa femme. Bien des traits, les uns exquis, les autres superbes, que l'on admire dans les immortels *Mémoires*, viennent du cahier rouge. Et qu'on n'aille pas croire que les passages que Chateaubriand n'a pas utilisés soient inférieurs à ceux dont il a fait usage. Les premiers ne le cèdent en rien aux seconds ; témoin, par exemple ; cette anecdote, qui peint si bien au naturel et au vif le caractère de la pétulante vicomtesse et celui du bon Ballanche. Madame de Chateaubriand est seule à Venise, où son mari vient de la

quitter pour aller s'embarquer à Trieste. Elle attend Ballanche, qui doit venir la chercher afin de la ramener en France.

Je restai plusieurs jours, continue-t-elle, attendant Ballanche, qui n'arrivait pas. Je commençais à me désespérer, mourant d'ennui et du désir de me retrouver en France avec des amis auxquels je pusse confier mes inquiétudes. Il arriva enfin, c'était le soir : je lui fis une scène. Je lui dis que j'allais l'emmener sur la place Saint-Marc, et que c'était tout ce qu'il verrait de Venise, parce que nous partirions le lendemain, à cinq heures du matin : « Allons, me dit-il, puisque vous le voulez, je le veux ; bien. Mais alors il faudra que je revienne. » — « Vous reviendrez sûrement, mon cher Ballanche, mais l'année prochaine ». Il comprit cela, et le lendemain, à cinq heures, nous nous embarquâmes pour *Fusina* (23).

Et un peu plus loin, ce croquis du duc de Lévis :

En fait de femmes de la société, il n'y avait de Françaises à Gand que Mme la duchesse de Duraz, la duchesse de Lévis, la duchesse de Bellune, la marquise de la Tour du Pin et moi ; encore la duchesse de Lévis y vint-elle fort tard avec son mari, qui arriva en si piteux équipage que M. de Chateaubriand fut obligé de lui prêter jusqu'à des bas pour aller chez le roi : les bas allaient encore mais pour le reste, c'était une vraie toilette de carnaval ; le bon duc ne s'en mettait pas plus en peine à Gand qu'aux Tuileries, où sa garde-robe n'était guère mieux montée. Les souliers, par exemple, manquaient toujours ; il s'était abonné aux savates parce que, disait-il, il avait eu une blessure au talon qui l'empêchait de relever les quartiers de son soulier (24).

Un jour viendra sans doute où l'on donnera des *Mémoires d'outre-tombe* une édition définitive, moins défectueuse que les éditions actuelles, qui laissent étrangement à désirer ; force alors sera d'y joindre les *Notes et Souvenirs* de Mme de Chateaubriand, et le petit cahier rouge ira ainsi tout droit à la postérité, comme le petit carlot qui entre au port, suspendu aux cordages du majestueux navire.

(23) *Madame de Chateaubriand*, p. 19

(24) *Ibid.*, p. 57.

D'après une statistique officielle, le conseil ottoman de l'instruction publique a autorisé pendant la dernière année financière la publication d'un certain nombre d'ouvrages en langue étrangère ; parmi ces ouvrages figurent 22 en français 2 anglais, 2 en allemand. On voit que la langue française garde sa place en Orient malgré la triple ou la quadruple alliance.

Mgr Freppel, dont la récente maladie a inspiré des craintes à ses amis, a repris possession de son siège au palais Bourbon, à Paris. L'état de santé de l'évêque d'Angers paraît aujourd'hui des plus satisfaisants.

On contredit de Vienne la nouvelle des fiançailles de l'archiduchesse Marie au prince Ferdinand de Bulgarie.

Est-ce un nouveau gage de paix. Le gouvernement allemand diminue graduellement le nombre des ouvriers dans ses fabriques d'armes.

AUX ABONNÉS RETARDAIRES

Nous sommes décidé à suivre l'exemple de plusieurs de nos confrères, et à prendre des mesures de rigueur contre les abonnés qui ne soldent pas leurs arrérages.

D'ici à quelques jours nous allons mettre tous les comptes pour arrérages d'abonnement au *Courrier du Canada* et au *Journal des Campagnes* entre les mains de nos avocats.

Personne ne pourra se plaindre d'avoir été pris par surprise, et s'il y a des frais d'encours ce sera la faute de ceux qui n'auront pas voulu être raisonnables.

(6) C'est le nom de la principale tour de Saint-Malo. Il rappelle un mot de la populaire duchesse Anne.

(7) *Danielo*, loc. cit.

(8) *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 408.

(9) *Lettre de Mme de Chateaubriand à l'abbé Bonnevieu* publiée par M. F. Z. Collombet à la fin de son volume sur Chateaubriand sa vie et ses écrits Lyon, 1851.

(10) *Danielo*, loc. cit.

(11) *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* ; t. II, p. 13.

(12) Tome I, p. 16.

(13) Tome II, p. 169.

(14) Tome II, p. 351.

(15) *Madame de Chateaubriand*, p. 13.

(16) *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 400.

(17) *Madame de Chateaubriand*, p. 24.

(18) *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 400.

(19) *Madame de Chateaubriand*, p. 24.

(20) *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 394.

(21) *Madame de Chateaubriand*, p. 42.

(22) *M. de Chateaubriand et ses mémoires*. Cette excellente étude, publiée en 1850, a été reproduite, en 1874, dans le volume qui a pour titre : *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand*, manuscrits de 1825, suivi de lettres inédites. — Michel Lévy, frères, éditeurs.

AVIS.

L'abonnement au "Courrier du Canada" est uniformément fixé à \$4 payables d'avance.

L'abonnement au "Journal des Campagnes" est de \$1, aussi payables d'avance.

Toutes les lettres concernant la rédaction, l'administration, les abonnements, les annonces, les arrérages, etc., devront être adressées au sousigné.

M. Léger Brousseau, propriétaire de l'imprimerie et M. Elzéar Bédard, gérant, continueront à s'occuper pour nous de l'administration.

TH. CHAPUIS,
Directeur-général du "Courrier du Canada,"
Rue Beaudry, Québec.

ANNONCES NOUVELLES

Grande rédaction—Elle Bédard.
Avis.—MM. Louis Boivin & Fils.
Avis.—Jonas Gosselin.
Canada Life Assurance Co.—Frank Pennée.
Compagnie du Richelieu et Ontario.
Tapis : Prélat—Glover, Fry & Cie.
Pianos : Pianos 1—Bernard, Fils & Cie.
Instruments de musique, &c.—L. N. Prêtre.
Le Magasin du Louvre.—Côté & Faguy.
Effets à robes.—Behan Bros.

CANADA QUEBEC, 9 JUILLET 1891

CORRESPONDANCE D'OTTAWA

Ottawa, 8 juillet.

J'aurais voulu voir hier, à Ottawa, ceux qui ont cru aux jactances de l'Électeur et autres journaux rouges, que les libéraux étaient confiants, unis et prêts à monter à l'assaut du pouvoir. La mine déconfite de M. Laurier et de ses amis hier, n'aurait pas manqué de faire disparaître toutes illusions à ce sujet.

Et ce n'est pas sans raison que la tristesse était peinte sur les figures libérales. Depuis bien longtemps ils n'avaient subi un tel désastre.

Dans le comité des privilèges et élections le témoignage sur lequel ces bons rouges basaient toutes leurs espérances a été démolie de fond en comble par le témoin Murphy lui-même. Dans la Chambre des Communes M. Montague a achevé de porter la consternation dans les rangs libéraux en cinglant sans merci, deux heures durant, Sir Richard Cartwright et M. Patterson (de Brant), qui l'avaient précédé dans la discussion sur le budget.

Le discours de M. Montague est à lire en entier. Jamais encore la chambre n'avait assisté à une exécution aussi en règle des doctrines libérales, de libre échange, union commerciale ou réciprocité illimitée. L'effet de ce discours a été considérable, et les rouges ne parlent plus de combinaisons ni de formation de cabinet libéral. Ils paraissent accepter maintenant avec une résignation toute chrétienne la perspective de passer encore quelques années à la gauche de l'orateur. M. Montague leur a prouvé que le pays n'était pas encore prêt à leur donner la clef du trésor.

M. Perley sera examiné dès demain en réponse à l'histoire des bijoux de Murphy.

LE TÉMOIN MURPHY

La Gazette de Montréal se permet quelques réflexions très flatteuses sur le compte du témoin Murphy.

Parlant de l'accusation, notre confrère montréalais dit :

D'abord, tout lui semblait favorable. M. Murphy, son témoin principal, a raconté toute une histoire de conspiration et de vol qui a eu un triste effet dans tout le pays.

L'histoire n'a pas aujourd'hui autant de valeur qu'il y a trois jours passés. M. Murphy est obligé de nous dire qu'il est et ce qu'il fait. Il a déclaré lui-même qu'il était un *défauteur*, qui a employé une position honorable et de confiance pour voler au peuple de New-York quelque chose comme \$50,000.

Il a avoué sous serment qu'il faisait partie d'une conspiration organisée pour obtenir du gouvernement du Canada des fonds aux- quels lui et ses associés n'avaient pas droit.

Son témoignage a été intéressant dès le commencement ; hier il n'a pas perdu de son intérêt, quoique Murphy ait perdu la mémoire.

"Il mérite qu'il soit lu attentivement, surtout par ses associés. Son histoire concernant la manière dont les billets de boudage étaient préparés, négociés et payés, porte à réfléchir, venant surtout de la part d'un individu du caractère de M. Murphy, tel qu'il se l'est donné lui-même.

Maintenant, les journaux de l'opposition ont essayé de farder un peu les choses quant à l'embeuzlement dont

Murphy s'est rendu coupable à New-York. C'était dans la fièvre d'une lutte électorale, ont-ils dit, Murphy, emporté par son zèle, a fourni l'argent à ses amis politiques, à même la caisse qu'il avait en soin, espérant que son parti le rembourserait. Et son parti ne l'ayant pas remboursé, il s'est trouvé dans l'embaras.

Mais c'est bien pire que cela. Murphy a commencé par soustraire \$20,000 de sa caisse durant les élections.

Puis il a soustrait \$30,000 dont il avait besoin pour lui-même. Et il a levé le pied.

Ce n'était pas encore assez. Une fois parti et arrivé au Canada, il a poussé l'audace jusqu'à tirer une traite de \$10,000 sur la caisse qu'il avait déjà saignée de \$50,000.

C'en était trop ; l'éveil était donné, et la traite fut traitée comme elle le méritait. De sorte que si le sieur Murphy n'a empoché que \$50,000 ce n'est pas de sa faute.

Voilà l'un des exploits de cet illustre témoin.

L'AFFAIRE BANCROFT

Les aboyeurs de l'opposition ont un plaisir ineffable avec une histoire nouvelle.

C'est l'affaire Bancroft.

Le département des Travaux Publics ayant demandé des soumissions pour le dock de Kingston, parmi les soumissions envoyées, il s'en est trouvée une d'un nommé Bancroft, qui était la plus basse, et une autre des MM. Connolly qui était l'une des plus hautes.

Le département des Travaux-Publics après avoir considéré les soumissions accorda le contrat au plus bas soumissionnaire, Bancroft.

Alors ce Bancroft fit connaître qu'il était en société avec les MM. Connolly et le contrat fut signé en conséquence.

Maintenant les gens de l'opposition sont dans une excitation effrayante. Bancroft n'était qu'un paravent pour cacher les Connolly, s'écrient-ils, il n'y avait pas de Bancroft, c'est un truc des Connolly.

Et après ? Disons que le nom de Bancroft servait à couvrir les Connolly, et que cette soumission était la leur. Ils en avaient une autre en leur nom propre, qui était la plus haute et qui n'a pas été acceptée.

Et c'est la plus basse qui a été acceptée.

Où est la faute du département ? Où est la malversation ?

Les aboyeurs disent : le département n'a seulement pas vu Bancroft ; c'était Connolly qui menait tout. Qu'est-ce que cela fait, si la soumission Bancroft était la plus basse ?

Lorsque le département des Terres de la Couronne, à Québec, a vendu le Table-Rock à George Rowe, il n'avait jamais vu ce George Rowe ; c'était un mythe pour le département, et c'était le député de Québec-Ouest qui menait toute la transaction. Et cependant le parti libéral n'a rien trouvé de blâmable dans cette manière d'agir.

Mais, dit-on, il y a eu des extras sur le dock de Kingston.

Que MM. les libéraux nous montrent donc les entreprises où il ne se produit pas d'extras, de dépenses imprévues.

Voilà cette affaire autour de laquelle on fait tant de vacarme.

C'est un parti pris, de la part de l'opposition, de soulever des clameurs à propos de tout et de rien.

On s'acharne surtout contre le département des Travaux-Publics, et l'on espère, par ce moyen, terrasser Sir Hector Langevin.

Mais l'opposition finira par s'apercevoir qu'elle ne gagnera rien par cette tactique, et elle en sera pour ses frais d'attaques injustes, et d'accusations calomnieuses.

CE BILLET

On lit dans l'Electeur de ce matin :

Notre confrère du *Courrier du Canada* apprendra sans doute avec un sensible plaisir que ses insinuations contre l'honorable Ch. Langelier et M. Pacaud n'avaient aucun fondement quelconque. Le compte-rendu de la séance vous renseignera amplement sur cet incident. La déclaration franche et catégorique de M. Fitzpatrick a anéanti les vilains soupçons que certaines langues de vipères avaient cherché à exciter dans le public. Je dois dire qu'ici personne ne partageait ces doutes et que la dénégation n'a surpris personne. En effet, personne n'avait un instant même songé à associer le nom de MM. Langelier et Pacaud à l'affaire scandaleuse qui se déroule devant le comité.

Voici le passage du rapport de la séance d'hier, qui a trait à cet incident :

Avant de procéder à l'examen du témoin, le président lit une lettre de MM. Chs. Langelier et Ernest Pacaud niant qu'ils aient

reçu \$700 de la société Larkin & Connolly demandant à être entendus comme témoins pour nier cette accusation portée dans la *Gazette de Montréal*, la *Minerve* et le *Courrier du Canada*.

M. Fitzpatrick dit que ce billet de \$700 s'est trouvé parmi les documents de la société Larkin & Connolly par accident.

M. Nicolas Connolly déclare au nom de la société Larkin & Connolly qu'il n'a jamais escompté de billet de \$700 pour MM. Chs. Langelier et Ernest Pacaud et que les signataires et endosseurs de ce billet l'ont payé eux-mêmes.

Eh bien, qu'est-ce que le reporter de la *Gazette de Montréal* avait dit ? Qu'on avait vu un billet de \$700 signé par M. Pacaud et endossé par M. Chs. Langelier, dans les papiers de MM. Connolly.

C'est cela qui a paru dans la *Gazette*, et c'est cela que nous avons reproduit. Or c'est strictement vrai, comme le prouve l'extrait du rapport que nous venons de citer.

Nous avions donc dit la vérité, et les indignations grossières de M. Ernest Pacaud étaient absolument injustifiables.

L'honorable M. Chapleau a repris son siège à la chambre des communes, mardi, pour la première fois, depuis l'accident qui lui est arrivé à Montréal. Il porte encore ses béquilles.

Parlement Fédéral

Ottawa, 8 juillet.

En réponse à M. McMullen, sir JOHN THOMPSON dit que les services de M. Osler et Henry, avocats, ont été retenus pour représenter le département des Travaux publics à l'enquête qui se poursuit maintenant devant le comité des privilèges et élections, mais qu'il ne peut dire quels seront leurs honoraires, aucun paiement ne leur ayant encore été fait.

M. TARTE demande copie des soumissions et de la correspondance au sujet de la construction du caisson au bassin de radoub d'Esquimaux, les noms des soumissionnaires et de celui ou ceux qui ont obtenu le contrat et le montant payé pour cet ouvrage. En faisant cette demande, M. Tarte dit que depuis que les circonstances lui ont permis de se renseigner sur l'administration du département des Travaux publics, il a constaté que des décisions très contradictoires y étaient souvent rendues suivant le temps et les personnes. Ainsi à une époque on établit comme règle d'accepter la plus basse soumission, à une autre époque on refuse de suivre cette pratique. Cinq soumissions ont été envoyées pour le caisson du bassin d'Esquimaux.

Celle de MM. Carrier & Laine était la plus basse, mais le 3 juin 1885, M. Perley déclare que la soumission est trop basse, et le 19 juin sans que l'on puisse savoir la raison, M. Carrier & Laine demandent à retirer leur soumission. C'est un état de chose étonnant et scandaleux que de voir refuser des contrats à des maisons puissantes et responsables comme la maison Carrier & Laine. La soumission n'était que de \$40,000 et la maison Carrier & Laine était parfaitement en mesure de remplir son contrat.

Sir HECTOR LANGEVIN répond qu'il n'a aucune objection à produire les papiers demandés qui sont déjà devant le comité des privilèges et élections. Il n'a pas pu en conséquence les examiner. Tout ce qu'il sait c'est que MM. Carrier & Laine ont demandé le 17 juin de retirer leur soumission, et que le 24 ou le 25, le contrat pour le même ouvrage a été accordé à la "Dominion Bridge company."

M. VAILLANCOURT demande copie de toutes requêtes, correspondances et documents concernant l'octroi d'un subside au chemin de fer Québec Oriental. M. Vaillancourt dit que les électeurs de son comté sont très anxieux de voir le gouvernement accorder un subside à ce chemin dont la construction aurait l'effet de développer sur la rive sud du St-Laurent un pays riche en mines d'amiantes et autres, ainsi que le commerce avec les Etats-Unis.

M. AMYOT dit qu'il est heureux d'appuyer la motion de M. Vaillancourt. Il espère que le gouvernement se rendra à la demande qu'il lui est faite. Si le gouvernement est décidé à se retrancher derrière les compagnies de chemins de fer pour ne pas construire le pont de Québec, il faudra alors établir entre les deux rives du St-Laurent un service de steamers pour traverser les trains de chemin de fer d'une rive à l'autre.

M. CHOQUETTE dit que le candidat du gouvernement dans son comté s'est engagé à obtenir des subsides pour ce chemin de fer et a dit avoir la promesse du gouvernement à cet effet. Il espère que le gouvernement rachètera la parole de son candidat.

Sir HECTOR LANGEVIN félicite M. Vaillancourt sur son début et dit que le gouvernement entend traiter sa demande avec justice. Mais il est impossible au gouvernement de régler ces questions importantes du jour au lendemain. Paris n'a pas été bâti en un jour. Il faut que ces sujets soient discutés en cabinet avant d'être soumis à la Chambre. M. Vaillancourt ne doit pas perdre patience si les choses ne vont aussi vite qu'il le voudrait, et il est bon qu'il continue à agiter cette question devant la Chambre.

M. TROW demande copie de toutes soumissions pour l'agrandissement ou la construction de presque tous les canaux du Canada. La motion couvre deux pages des ordres du jour.

M. BOWELL répond que la réponse à cette adresse couvrirait 412 rames de papier, couvrirait quelques années de travail et occasionnerait une dépense évaluée entre \$29,000 et \$34,000.

Sir JOHN THOMPSON dit que cette motion pourrait être simplifiée, et propose que la discussion soit ajournée afin de donner à M. Trow occasion de reconsidérer la proposition—Adopté.

La Chambre discute ensuite jusqu'à six heures une demande de documents par M. KAULBACH concernant le bran de seie jeté dans la rivière la Hayes, comté de Lunenburg, N. D.

SEANCE DU SOIR

M. CURRAN propose la troisième lecture du bill du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. M. Cookburn propose d'ajouter à la clause 5 le mot "lien".

M. Curran et M. Joneas s'opposent à cet amendement. M. Joneas dit que la clause 5 protège suffisamment les créanciers et que l'amendement de M. Cookburn n'est proposé que dans l'intérêt de la Banque d'Ontario. Comme question de fait, MacFarlane n'a pas de jugement contre la compagnie et les cours n'ont pas encore donné leur décision au sujet de ses réclamations.

M. LANGEVIER dit que quand bien même MacFarlane aurait obtenu jugement, ce jugement aurait un lien sur le chemin même et non sur la compagnie.

Sir HECTOR LANGEVIN propose que le bill soit renvoyé devant le comité des chemins de fer afin que la question de l'amendement y soit discutée et décidée.

M. CHARLTON soulève une question de privilège et cite le *Globe* de 1883 pour prouver que M. McKenzie Bowell avait dû à sa qualité d'organiste d'être choisi comme membre du cabinet de sir John.

M. BOWELL dit que le nommé Reynolds qui a porté cette accusation a tout simplement dit un mensonge. Ce Reynolds a été chassé de l'ordre des organistes et il a voulu fonder un ordre rival au service des libéraux.

Sir RICHARD CARTWRIGHT dit que M. MacKenzie Bowell a été désigné comme ministre par les organistes, parce qu'il avait participé à la procession des organistes à Montréal en 1878.

M. MacKENZIE BOWELL nie l'accusation. Au contraire il a fait tous ses efforts pour empêcher cette procession.

La chambre considère ensuite en comité le bill de M. Burdett modifiant la loi des élections fédérales et y apporte quelques amendements.

M. ALLAN demande qu'un ordre de la chambre soit émis pour copie de toutes correspondances, lettres et télégrammes concernant le renvoi de M. McCormick de la charge de sous-percepteur du port de l'île Pelé et de toutes lettres, télégrammes et messages téléphoniques au sujet de la nomination de J. H. C. Atkinson comme titulaire de cette charge. Aussi copie de toutes correspondances relatives à la destitution d'Atkinson et à la réinstallation de McCormick. Cette motion donne lieu à une passe d'armes entre MM. Devlin et MacDonnell (d'Algonia), au sujet de l'intervention d'officiers publics dans les élections, et à 11 h. 15 la séance est levée.

AVIS DE MOTION

M. Frémont demandera vendredi si M. Schrieber a fait un rapport de son exploration du fleuve St-Laurent dans le voisinage de Québec en vue de la construction d'un pont et si le gouvernement se propose de mettre ce rapport sur le bureau de la Chambre.

CONVENTUM

A la villa Mastai

Hier soir, sur la gracieuse invitation de M. Ph. Landry, à la villa Mastai, les élèves qui finissent leurs cours en 1886, se sont réunis pour célébrer le 25ième anniversaire de leur sortie de collège. Depuis vingt-cinq ans les élèves de cette classe se sont réunis deux fois, en 1876, au presbytère de la jeune Lorette et en 1881 à la villa Mastai.

Les noms des élèves finissant en 1886, étaient A. Papineau, Théophile Houde, Louis Sansfaçon, Charles Gingras, Georges Côté, Philippe Landry, N. Le Vasseur, Elzéar Dery, Octave Simard, Ernest Audet, Wilbrod Myrand, Wilbrod Couture, F. X. Gosselin et Guillaume Giroux.

Voici l'état civil de chacun d'eux :

A. Papineau, prêtre, séminaire de Québec ;

Théophile Houde, prêtre, curé de St-Magloire et ensuite de St-Aubert ;

Ernest Audet, prêtre, séminaire de Québec ;

Louis Sansfaçon, prêtre, curé aux Grondines, et en ce moment vicaire à St-Joseph de la Beauce.

Georges Côté, prêtre, vicaire à la Basilique et aujourd'hui curé de Ste Croix.

Wilbrod Couture, prêtre, préfet des études, au collège de Rimouski, et maintenant curé à Hawkesbury, dans le district d'Ottawa.

Octave Simard, prêtre, curé de Rimouski ; F. X. Gosselin vicaire à Saint-Roch de Québec, puis curé à Saint-Joseph de la Beauce.

Guillaume Giroux, prêtre, curé de St-Ambroise.

Elzéar Dery, avocat, recorder de la ville de Québec.

Charles Gingras, médecin pratiquant à Québec.

Wilfrid Mayrand, médecin, pratiquant aux Grondines.

Philippe Landry, agronome, ancien député, commandeur de l'ordre de St-Grégoire, aide de camp d'honneur de Son Excellence Lord Stanley de Preston, gouverneur-général du Canada, propriétaire de l'île d'Allan, à Beaufort.

N. Levasseur, journaliste, officier d'Etat-major du 9e bataillon, secrétaire de la chambre de commerce, inspecteur du gaz, à Québec, etc.

Total, 14, dont neuf prêtres, un avocat dans la magistrature, deux médecins, un agronome et politicien et un journaliste.

Ils étaient sept internes et sept externes à la sortie.

Sur ce nombre quatre sont décédés. Ce sont les Rvds A. Papineau, E. Audet, Théophile Houde et Octave Simard.

Il reste donc cinq prêtres et cinq laïques. La réunion a été charmante et M. Landry a fait les honneurs de sa villa d'une manière tout à fait princière.

L'hon. M. Royal, lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, est à Montréal.

Pendant plus de cinquante ans

Le Sirop adoucissant de Madame Winslow a été employé pour la dentition des enfants. Il soulage l'enfant, adoucit les gencives, diminue la douleur, guérit les coliques flatulentes, et est le meilleur remède pour la Diarrhée. Vingt-cinq centins la bouteille. Vendu par tous les droguistes de l'univers. Québec, 27 Mai 1891—1 an.



J. A. BELANGER

MANUFACTURIER A LA VAPEUR
D'Ouvrages en GRANIT,
En MARBRE
Et en PIERRE !

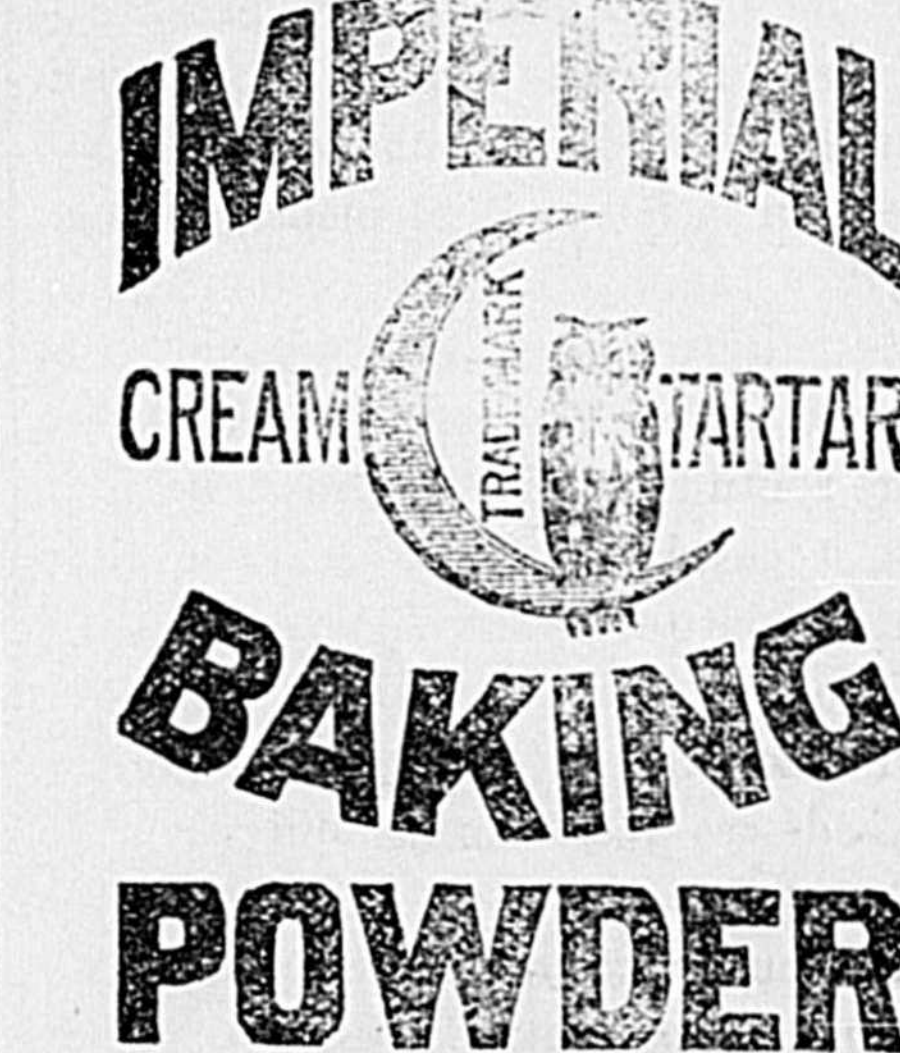
MONUMENTS ET PIERRE TUMULAIRES

Entourages de lots de cimetières, Etc., Etc., Etc.

COIN DES RUES

St-Joseph, Dorchester et St-François, ST-ROCH, QUÉBEC.

M. BELANGER ayant à son emploi un bon nombre d'ouvriers habiles et expérimentés, et possédant un vaste atelier muni de machines les plus modernes pour tailler, tourner et polir le granit, le marbre et la pierre manufacturée, son ouvrage avec célérité et bon marché. Il est dans l'intérêt de ceux qui ont besoin d'ouvrage de ce genre, de lui faire une visite et de voir ses prix. Québec, 16 avril 1891—3m. tps. 138



La plus pure, la plus forte, la meilleure

NE CONTIENT PAS
d'Alun, d'Ammoniaque, de Chaux,
de Phosphates

Ni aucune autre substance injurieuse

E. W. GILLET, CHICAGO, ILL.

FABRICANT DES

Célestes Gâteaux à la Levure Royale

Blixir Resineux Pectoral



Après avoir pris connaissance de la composition de l'Élixir Resineux Pectoral, je crois de mon devoir de recommander comme un excellent remède contre les affections des poumons en général.

S. PAPART, M. D.
à l'Université Laval.

En vente partout — 25 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada.

Québec, 27 décembre 1890—1 an

LES AMERS INDIGENES

Le plus économique en même temps que le plus efficace tonique stomacique et digestif.

Les AMERS INDIGENES doivent leur popularité aux plus importantes qualités qu'ils possèdent : une préparation médicamenteuse ; une efficacité toujours certaine, l'absence de tout principe dangereux, et la modicité du prix.

Les AMERS INDIGENES sont une combinaison préparée dans des proportions rigoureuses, d'un grand nombre de racines et d'écorces de plus précieuses par leurs vertus médicinales, toniques, stomaciques, digestives et calmantes.

Les MAUX DE TÊTE, ÉTOURDISSEMENT, NAUSEES, MALAISE GÉNÉRAL, sont le plus souvent la suite de dérangement de l'estomac, et dans ces cas, les AMERS INDIGENES ne manquent jamais d'apporter un soulagement prompt, et le plus souvent, une guérison certaine.

Les AMERS INDIGENES se vendent en détail dans toutes les bonnes pharmacies de la Péninsule, en boîtes de 25 cts. seulement, contenant ce qu'il faut pour 3 ou 4 bouteilles de 6 demis.

S. LACHANCE,
PROPRIÉTAIRE,
1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE,
MONTREAL.

1 mai 1891—1 an.

Canada Life Assurance Co

Bureau Principal, HAMILTON, Ont.

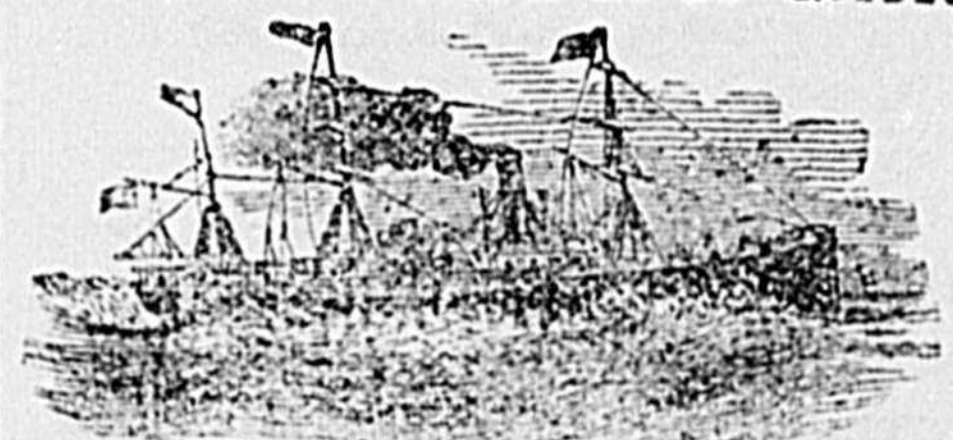
Capital et Fonds de Garantie
au-dessus de \$12,000,000.00
Revenu Annuel au-dessus de 2,000,000.00
Assurances en force le 31 Décembre 1891..... 54,086,801.21

Frank Pennée,

Agent et Inspecteur pour la Ville et le District de Québec.

Québec, 26 juin 1891—1m 221

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC



Le SS. "MIRAMICHI"
Capt. A. Raquet

QUITTERA QUÉBEC,

MARDI, le 21 JUILLET, à 2 h. P.M.

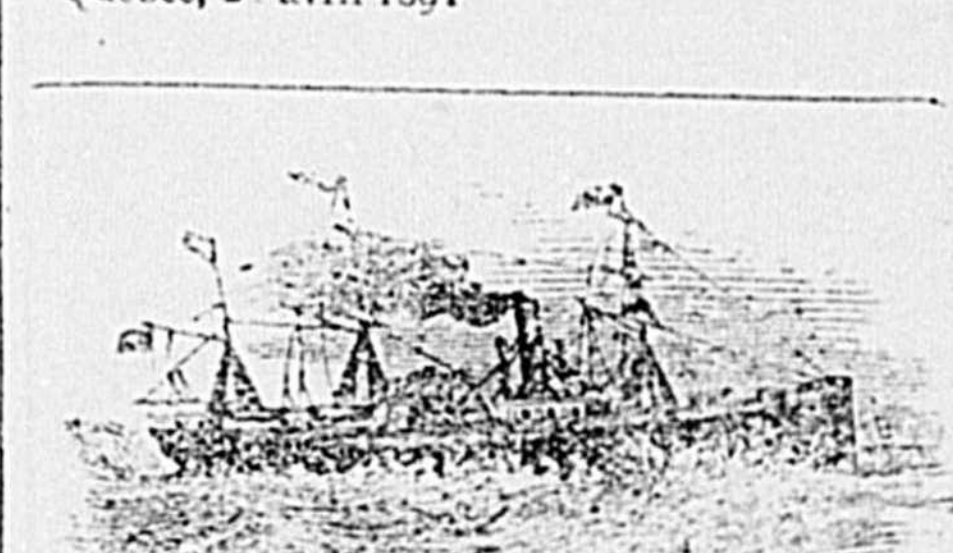
pour l'ÎLE AUX ÎLES, CASSE, MAI, 414E, ou POINTE ST-PIERRE, SUMMER SIDE, CHARLOTTETOWN et PICTOU, arrêtant à tous les ports intermédiaires, excepté à la POINTE AUX PERES, pendant quelques heures pour permettre aux passagers d'aller à terre.

Les consignataires sont priés de marquer au long l'endroit où ils envoient leurs marchandises, afin d'éviter les erreurs dans le déchargement.

Pour le fret et le passage S'adresser à

ARTHUR AHERN, Secrétaire, Quai Atkinson

R. M. STOCKING, Agent des passagers, En face de l'hôtel St-Louis Québec, 2 avril 1891



Pour la Rive Nord

Le SS. "OTTER," Capitaine Geo. M. May, partira JEUDI matin, le 16 JUILLET, à 9 HEURES, et tous les quinze jours ensuite, pour NATASQUAN, arrêtant à RIMOUSKI, pour les malles de BERSIMIS et à différents endroits jusqu'à la POINTE AUX ESQUIMAUX.

Pour la Rive Sud

Le SS. "BEAVER," capitaine J.-B. Masson, partira le MARDI après-midi 14 JUILLET, à 4 HEURES, et tous les quinze jours ensuite, pour PASPIBIAC, arrêtant à SAINTE-ANNE DES MONTS et aux endroits intermédiaires.

Pour le fret et le passage, s'adresser à A. FRASER & Cie. Québec 21 mai 1891—6m. 181



CHEMIN DE FER QUÉBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches

Service de train solide. — Entre Québec et Boston, tous les jours, via Sherbrooke et White River Junction. — Chars directs de Québec à Portland, tous les jours, via Dudswell Junction.

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parloirs et dortoirs entre Québec et Springfield et entre Québec et Boston sans changement.

LETTRE APRES LUNDI, le 29 JUIN 1891, les trains circuleront comme suit :
EXPRESS. — Départ de Québec, par le bateau-passeur de 1.30 heure P. M., de Lévis à 2.00 h. P. M., arrive à Sherbrooke à 8.00 P. M., arrive à New-Port, à 11.47 A. M.

Ce train court directement de Québec à Boston sans changement.
Char Monarque, parloir, buffet et dortoir de Québec à Springfield, et de Québec à Boston sans changement.

PASSAGER. — Quitte Québec (par le bateau-passeur) 8.30 h. p. m., Lévis 9.15 h. p. m., arrive à Sherbrooke à 4.30 a. m., à 4.55 h. a. m., New-York à 6.20 h. p. m., et via Dudswell Junction, arrive à Fabyans à 8.50 h. a. m., Portland à 12.15 h. p. m., Boston, via North Conway à 3.30 h. p. m.

Char Monarque, parloir et dortoir de Québec à Lancaster, N. H., via Dudswell Junction, connectant avec les chars Pullman à Lancaster, N. H., pour Portland et Boston.

Char direct (siège de coussins) entre Québec et Portland.

Ce convoi quittera Québec tous les dimanches soirs au lieu des samedis soirs.

MIXTE. — Part de Québec par le bateau-passeur à 1.15 h. p. m., de Lévis à 1.40 h. p. m., arrive à la jonction de la Beauce à 5.45 heures p. m., arrive à St-François à 6.46 p. m.

Les trains arrivent à Québec

EXPRESS. — Part de New-York à 4.40 heures p. m., de Boston à 7.45 p. m., part de Sherbrooke à 7.40 a. m., arrivant à Lévis à 1.30 h. p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 p. m.

Ce convoi court directement de Boston à Québec via White River Junction et Sherbrooke sans changement de chars.

Char Monarque, parloir et dortoir, de Boston à Québec, et de Springfield à Québec sans changement.

PASSAGERS. — Quitte New-York à 10.00 a. m. m., Boston à 1.00 p. m., ou quitte Boston via North Conway à 1.15 h. p. m., quitte Portland à 1.05 h. p. m., arrive à Lévis via Dudswell Junction à 6.35 h. a. m., et à Québec, par le bateau-passeur, à 6.45 h. a. m.

Chars Monarque, parloir et dortoir, de Lancaster à Québec via Dudswell Junction sans changement.

Char direct de Portland à Québec sans changement via Dudswell Junction.

MIXTE. — Quitte St-François de la Beauce à 6.00 h. a. m., arrive à la jonction de la Beauce à 7.05 heures a. m., à Lévis à 10.20 heures a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 10.30 a. m.

C'est là le meilleur accommodement de chemin de fer qui ait jamais été donné entre Québec et la Nouvelle-Angleterre, et met les citoyens de Québec en état de voyager avec confort dans toutes les principales villes le long des lignes de chemin de fer du "Boston et Maine" ou du "Maine Central" sans être sujets au désagrément de changer de chars.

Le bagage est transporté aussi directement sans être dérangé ou être changé d'un char à un autre sur le voyage.

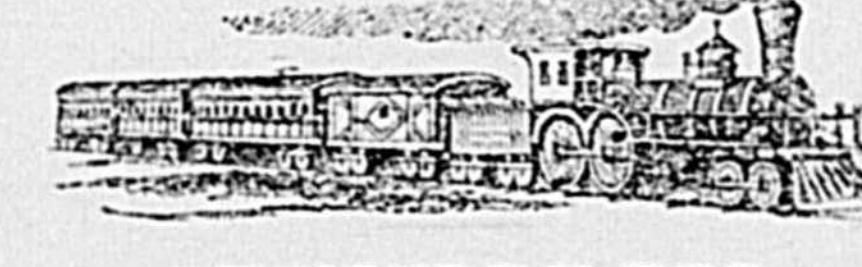
Billets de touristes pour New-York, les Montagnes Blanches, Boston, New-York, sont en vente à partir du 1 juin au 1 octobre, et les billets d'excursion du samedi, bons pour aller le samedi et revenir le lundi suivant, sont en vente à partir du 1 juin jusqu'au 30 septembre.

Pour autres informations s'adresser au bureau des billets, en face de l'hôtel St-Louis, ou aux agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY,
Surintendant général.

J. H. WALSH,
Gérant gén. fret et passagers.

Québec, 29 juin 1891



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1891—Arrangements d'été—1891

LETTRE APRES LUNDI, le 22 JUIN 1891, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

Les trains quitteront Lévis

Express pour la Rivière-du-Loup et Dalhousie..... 7.25
Accommodation pour la Rivière-du-Loup..... 8.00
Express pour Halifax et Saint-Jean..... 14.30
Accommodation pour la Rivière-du-Loup..... 17.45

Les trains arriveront à Lévis

Accommodation de la Rivière-du-Loup..... 5.15
Express de St-Jean et Halifax..... 10.40
Accommodation de la Rivière-du-Loup..... 16.45
Express de Dalhousie et Rivière-du-Loup..... 20.05

Le char-dortoir attaché au train Express qui part de Lévis à 7.25, se rend à Dalhousie, et celui du train Express qui part de Lévis à 14.30 va jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur.

Le train qui arrive à Lévis à 10.40, circulerait tous les jours à partir de la Rivière-du-Loup.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations pour la route, les taux de fret et des passagers en s'adressant à :

L'AGENCE DE QUÉBEC, 49, RUE DALHOUSIE.
D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, 17 juin 1891.

Québec, 19 juin 1891.

David Ouellet,
ARCHITECTE et ÉVALUATEUR,

No 113, rue St-Jean, H.-V.,
QUÉBEC.

(RÉSIDENT.) (ATELIER.)
85, Rue d'Aiguillon. 87, Rue d'Aiguillon.

Québec, 9 mai 1891—30 mars—Jan. 1890

TÉLÉGRAPHIE

Nouvel échec pour M. Parnell

Dublin, 8.—L'élection de Carlow s'est terminée par une défaite pour les parnellistes. Hammond le candidat de M. McCarthy, a reçu 3,755 voix, et M. Kittle, candidat de Parnell, 1,539.

C'est un échec terrible pour M. Parnell.

Le Free Press de Winnipeg et le fameux Martin

Winnipeg, 8.—La poursuite en libelle intentée contre le Free Press par l'ex-procureur général Martin, est venue devant la cour criminelle ce matin. Cette action avait été prise parce que le journal avait critiqué en termes aigres l'octroi d'un contrat entre le gouvernement local et le chemin de fer Northern Pacifique et Manitoba. Le jury s'est prononcé à l'unanimité en faveur du Free Press.

Léda Lamontagne

Montréal, 8.—Des efforts seront faits dans quelques jours pour obtenir la mise en liberté de Léda Lamontagne, sœur du meurtrier Rémi Lamontagne exécuté à Sherbrooke il y a plusieurs mois. Léda, on le sait, a été condamnée à deux ans de prison pour avoir refusé de répondre à certaines questions lors du procès de son frère. Une pétition est maintenant à se signer demandant au ministre de la justice de réduire la sentence.

Les exécutions à l'électricité

New-York, 8.—Le gouverneur Hill, de l'Etat de New-York a déclaré hier, au cours d'une entrevue, que l'électricité était définitivement établie comme mode d'exécution dans cet état et qu'il approuvait pleinement la nouvelle institution.

Evasion de deux forçats

Toronto, 8.—Deux prisonniers se sont évadés de la prison centrale à 11 heures ce matin. Ils ont escaladé les murs sous les regards des deux gardes qui ont tiré sur eux sans cependant les atteindre. Les fugitifs sont encore en liberté et on pense qu'ils se sont dirigés vers Hamilton ou qu'ils cherchent à se rendre à Détroit sur un train de fret.

Voici leurs noms : James Bean alias Connell et Jorres Dickinson.

Il y a quelques temps Beau s'est échappé mais a été repris peu de temps après.

Guillaume II en Angleterre

Londres, 8.—Un banquet a été donné hier, à la Salle St-George, en l'honneur de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne.

La table avait cent cinquante pieds de long et était couverte de superbes candélabres et de toute la vaisselle royale, qui est d'or massif et évaluée à \$1,000,000.

A part des visiteurs allemands et de la famille royale d'Angleterre, lord Salisbury, lord Kimberley, le comte Von Hatzfeldt, l'ambassadeur russe, lord Hartington, le Duc et la Duchesse de Portland et le Baron Von Bieberstein, secrétaire des affaires étrangères en Allemagne, assistaient au banquet.

Deux sœurs, celles de Guillaume II et de Victoria furent seules proposées. Plus de 100 invitations avaient été faites. La salle était éclairée des feux de 300 bougies.

La vaisselle royale était toute garnie de fleurs blanches.

La rupture d'un tuyau à l'eau est venu jeter l'émoi dans la salle, pendant le banquet.

Les domestiques ne pouvant arrêter les flots d'eau qui inondaient l'appartement, on manda les pompiers qui y parvinrent, après quelques difficultés.

Londres, 8.—Guillaume II, et l'impératrice, après avoir dîné avec la reine Victoria, se sont rendus à Frogmore, où se trouve la maison royale.

Après avoir dîné au château de Windsor, les visiteurs impériaux ont été conduits à Cumberland Lodge où le prince et la princesse Christian de Schleswig Holstein célèbrent leurs noces d'argent.

Echos & Nouvelles

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS

Dépôts de nickel

M. Tyrell, géologue, à l'emploi du gouvernement fédéral, va étudier les dépôts de nickel que l'on croit exister près du lac Winnipeg.

Catholic directory

Nous avons reçu hier matin la livraison du juin du Hoffman's catholic directory. Cette excellente revue, qui paraît quatre fois par année, contient la liste complète des évêques, religieux et des prêtres du Canada et des Etats-Unis avec leur adresse et leur occupation. Le prix de l'abonnement annuel n'est que de \$1.00.

Concert

L'Union musicale (section chorale et instrumentale) donnera un concert, lundi soir, le 13 juillet, à l'école des Frères à St-Jean-Baptiste.—3 f.

Nouvelles religieuses

Mgr Gagnon et M. l'abbé Paradis, chapelain du couvent des Ursulines, sont partis pour Ottawa.

M. l'abbé Caron, assistant principal de l'Ecole Normale, est parti pour Gaspé en visite chez un de ses confrères.

M. Garneau, secrétaire de son Eminence le Cardinal Taschereau, est parti hier soir pour Oka, près de Montréal.

Son Eminence le cardinal Taschereau arrivera en ville demain.

Sa dernière visite pastorale est à St-Jean Chrysostôme.

A son passage à Rome le principal de l'Ecole Normale, M. l'abbé Rouleau a commandé chez Caraveli, artiste distingué de Rome, les portraits de son Eminence le cardinal Taschereau et de Sa Grandeur Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi. Les portraits sont arrivés à l'Ecole Normale et font l'admiration de tout le monde.

Mgr Marquis est parti mardi pour Chicoutimi à bord du Saguenay.

L'accident d'hier Un jeune garçon de quinze ans blessé vivant

Voici quelques nouveaux détails sur le pénible accident arrivé hier l'après-midi au quai de la Douane et dont nous avons parlé dans notre dernière édition hier :

Hier midi, l'ambulance fut mandée sur le quai de la Douane où un accident venait d'arriver.

Un jeune homme de 14 à 15 ans, nommé Jos. Bernard, était occupé à jouer avec des petits camarades, au quai de la Douane, sur le plan incliné sur lequel se trouvait le yacht Ileen. A un moment donné, le jeune homme fit une chute et avec son pied fit partir un support qui retenait le yacht en équilibre.

Il n'eut pas le temps de se relever et le yacht assez gros, lui tomba sur le corps lui broyant presque les reins et lui infligeant de graves blessures. Le malheureux perdit connaissance.

Les docteurs Potvin, Turcotte et Morin furent mandés en toute hâte et constatèrent l'état grave du blessé, qui fut transporté à l'Hôtel-Dieu.

On ne croit pas que le jeune Bernard en revienne.

Le Rév. M. Vaillancourt, qui avait été mandé, se rendit sur les lieux et put recevoir, dans l'ambulance, la confession du blessé.

Aussitôt que le blessé a été reçu à l'hôpital, son père est arrivé et lui a demandé s'il le reconnaissait. Le malade avait depuis quelques minutes repris connaissance. Il a reconnu son père et l'instant d'après il rendait le dernier soupir.

Il a succombé à l'asphyxie, causée par la compression sur les poumons. Le médecin est d'opinion qu'il y a eu luxation de l'épine dorsale.

Il est mort vers deux heures, c'est-à-dire une heure et demie après l'accident.

Il y aura enquête du coroner.

Recettes du Grand-Tronc

Les revenus du Grand-Tronc pour la semaine finissant le 4 juillet 1891 ont été comme suit :

Passagers..... \$ 164,351
Fret..... 222,920

\$ 387,271

Cela fait une diminution de \$10,887 sur la semaine correspondante en 1890.

Cession de biens

A la demande de M. H. A. Bédard, MM. F. M. Dechêne et A. M. Dechêne ont déposé leur bilan hier entre les mains du protonotaire, M. H. A. Bédard, qui est créancier pour \$7,711, a été nommé gardien provisoire. L'assemblée des créanciers est fixée au 21 juillet courant.

Centenaire

Un nommé James Layton, demeurant avec sa femme dans une pauvre mesure au milieu des marais près de Tuckah (New-Jersey), vient de célébrer le 104^e anniversaire de sa naissance. La femme de Layton elle-même est âgée de quatre-vingt-deux ans. Les époux Layton sont en très bonne santé et ils vivent très modestement du produit d'une petite ferme qu'ils cultivent encore eux-mêmes.

Le mari et la femme fument et chiquent depuis leur jeunesse.

Les gens de la médecine disent maintenant que l'usage du tabac détériore la santé !

Pianos et orgues

Grande réduction.—Nous recommandons aux personnes qui se proposent de faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue de profiter de la grande vente au bon marché que fait de ce temps-ci M. J. E. N. Prat, au No 1683 rue Notre-Dame, Montréal.

M. Prat, dont le magasin a été incendié récemment offre en vente les pianos et les orgues qui étaient dans le magasin lors de l'incendie, mais qui n'ont souffert aucun dommage ; les instruments endommagés ont été vendus à l'encan.

Ces instruments, en parfait ordre, seront vendus à grande réduction pour comptant ou à court délai et les personnes qui peuvent acheter dans ces conditions ne devraient pas manquer cette occasion exceptionnelle de se procurer un instrument neuf et de qualité supérieure au prix d'un instrument inférieur.

M. Prat a aussi reçu un stock de nouveaux instruments qu'il vend à bon marché aux conditions ordinaires.

Québec, 22 juin 1891—2f. s.—J. J.

Catholic directory

Nous avons reçu hier matin la livraison du juin du Hoffman's catholic directory. Cette excellente revue, qui paraît quatre fois par année, contient la liste complète des évêques, religieux et des prêtres du Canada et des Etats-Unis avec leur adresse et leur occupation. Le prix de l'abonnement annuel n'est que de \$1.00.

Concert

L'Union musicale (section chorale et instrumentale) donnera un concert, lundi soir, le 13 juillet, à l'école des Frères à St-Jean-Baptiste.—3 f.

Nouvelles religieuses

Mgr Gagnon et M. l'abbé Paradis, chapelain du couvent des Ursulines, sont partis pour Ottawa.

M. l'abbé Caron, assistant principal de l'Ecole Normale, est parti pour Gaspé en visite chez un de ses confrères.

M. Garneau, secrétaire de son Eminence le Cardinal Taschereau, est parti hier soir pour Oka, près de Montréal.

Son Eminence le cardinal Taschereau arrivera en ville demain.

Sa dernière visite pastorale est à St-Jean Chrysostôme.

A son passage à Rome le principal de l'Ecole Normale, M. l'abbé Rouleau a commandé chez Caraveli, artiste distingué de Rome, les portraits de son Eminence le cardinal Taschereau et de Sa Grandeur Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi. Les portraits sont arrivés à l'Ecole Normale et font l'admiration de tout le monde.

Mgr Marquis est parti mardi pour Chicoutimi à bord du Saguenay.

ABEL HUOT,
Ingenieur Electricien.

Québec, 8 juillet 1891.

A suggérer et procurer les
DYNAMOS et MOTEURS ELECTRIQUES

LES PLUS PERFECTIONNÉS

Et tous les articles concernant l'électricité,
LAMPES, FILS, ETUIS (SOCKETS), COMMUTATEURS (SWITCH)

Le tout aux conditions les plus libérales

ABEL HUOT,
Ingenieur Electricien.

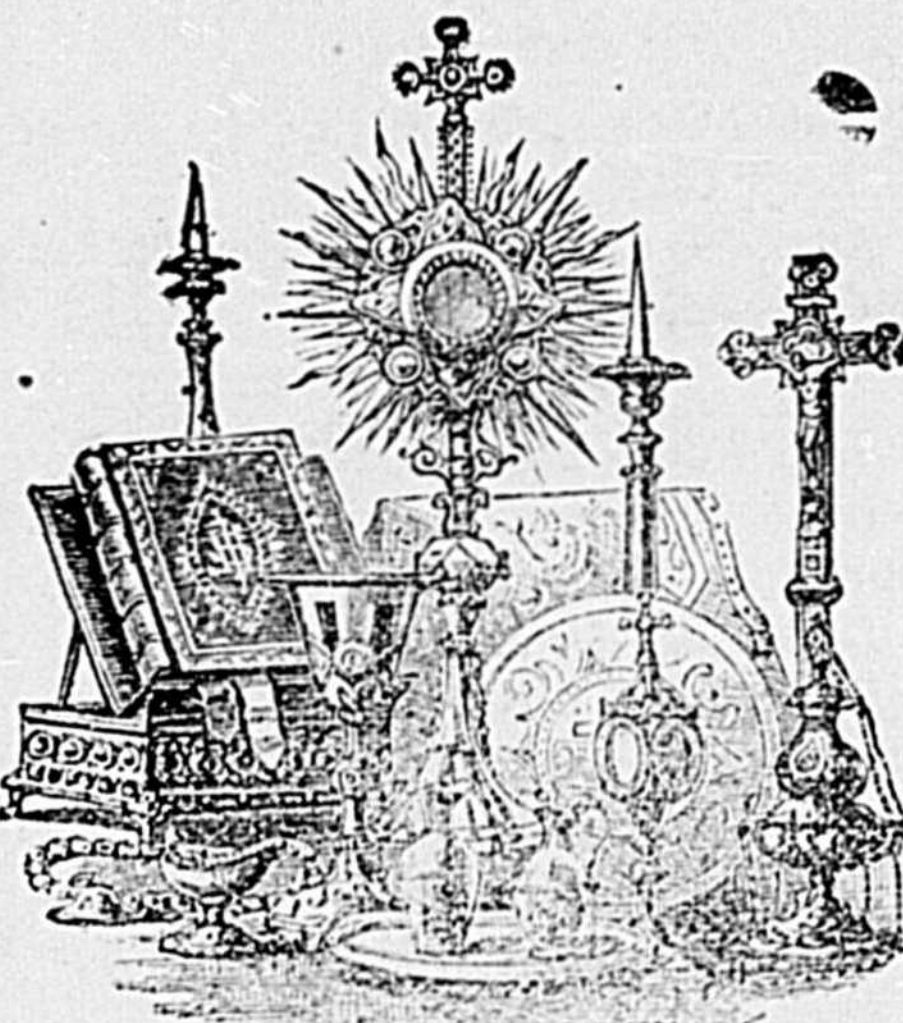
Québec, 8 juillet 1891.

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

Ancienne maison Méthot fondée en 1808
Successeurs de BEAUDET & CHINIC.

Marchands Quincailliers
en Gros et en Détail
FOURNISSEURS ORDINAIRES
des **Fabriques**
des **Institutions Religieuses**
et d'**Education**

Québec, 1 mai 1891—Jan.



QUINCAILLERIE PAROISSIALE
C. B. LANGTROT,

1664, rue Notre-Dame,

Montréal. P. Q.

AVANTAGE EXTRAORDINAIRE !!

\$50,000 d'Ornements d'Eglise,

Statues,

Chemins de Croix, etc., etc.,

PROVENANT DU STOCK DE LA FAILLITE DE

DESAULNIERS, FRERE & CIE.,

No 1617, Rue Notre-Dame, Montréal,

dont je viens de faire l'acquisition à des conditions exceptionnelles, à être vendus à des prix exceptionnellement bas. Voyez par exemple :

150 CHASUBLES valant \$12 pour \$ 6.

50 " " 20 " 12.

50 " " 35 " 20.

LE STOCK DE QUEBEC, 9, RUE BUADE, est aussi ma propriété, et sera en vente pendant 1 le temps de la retraite ecclésiastique de Québec.

Une visite est sollicitée.

C. B. LANGTROT.

1664, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

Québec, 10 juillet 1891—Jan.

BIERE ET PORTER LABATT DE LONDON, ONT.



Le Rév. J. FOUQUARD PAGÉ, professeur de Chimie, Université-Laval, Québec, dit : "J'ai analysé la Bière 'Eudora Pale Ale' fabriquée par John Labatt, London, Ont., embotellée par M. N. Y. MONTEUR, Québec. C'est une bière légère, contenant peu d'alcool, d'une saveur délicate et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures bières importées. J'ai aussi analysé le 'PORTER XXX STOUT', de cette même brasserie, qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter importé. Ces Bières et Porter de John Labatt, London, Ont., sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé."

Faites usage de la Célèbre BIÈRE ET PORTER LABATT et n'en prenez pas pas d'autre en substitution.

Soul agent à Québec,
170, rue St-Paul, Québec.

Fabricant des meilleures eaux
Gazeuses, voir analyse, 170, rue St-Paul, Québec, 16 juin 1891—Jan et J.

**LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU
TEMPS MODERNE !**

LES PILULES DU DOCTEUR HOLLOWAY

est un remède infaillible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, les écorchures, les ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, écoulements glanduleux, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 15d., 2s. 6d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

Les acheteurs devront avoir l'attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. L'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé : THOMAS HOLLOWAY.

Québec, 1er mai 1890—Jan 3 f p s D

LE

"Courrier du Canada"

Est en vente chez MM. Bédard tabaciste, rue et Faubourg St-Jean, chez M. Victor Marier, dépôt central de journaux, rue d'Aiguillon, J. Ernest Lepage, 14, rue Saint-Georges, Filteau, libraire, rue Buade, Hauteville, A. O. Raymond, rue la Fabrique, Drouin et Frère, rue St-Joseph, St-Roch, et à Lévis chez M. C. A. Demers, station de I. O. R.

Depôt des Travaux Publics, Ottawa, 24 juin 1891.

Dernière Edition

QUEL PETRIN !

On lit dans la Presse :

Des renseignements positifs nous montrent de Paris que M. Mercier a réussi à obtenir une avance relativement minime sur son emprunt de \$10,000,000. Il paie 4 p. c. apparemment, mais en réalité 6 p. c. par l'escompte énorme qu'on lui charge.

La mission de M. Mercier a pu lui rapporter une quantité exagérée de fribaneries exotiques, mais pour la province, elle a été un fiasco sans précédent.

De fait, M. Mercier est parti pour emprunter à 3 1/2 p. c., il revient avec du 6, c'est-à-dire qu'il a mis la province de Québec au nombre de ces pays si besogneux qu'ils empruntent à n'importe quel taux.

Les honneurs conférés à M. Mercier vont nous coûter bien cher !

Les journaux officiels, de leur côté, publient une dépêche de Londres, dans laquelle il est dit que M. Mercier a contracté en France un emprunt temporaire de \$4,000,000.

Encore des emprunts temporaires.

Quatre millions de piastres, disons à 4 0/0, cela fait \$160,000 d'intérêt par année.

Et \$160,000 ajouté au déficit courant, cela fait environ \$700,000 de déficit en perspective.

Comment sortirons-nous de ce pétrin ? Dieu le sait.

A OTTAWA

Explications de M. Perley

Témoignage de M. N. Connolly

(DÉPÊCHE SPÉCIALE AU Courrier du Canada)

Ottawa, Ont., 9 juillet.

M. Perley a expliqué aujourd'hui que, de fait, Murphy avait voulu lui donner un paquet d'argent, mais qu'il avait péremptoirement refusé. Ce n'est que sur les instances pressantes de Murphy qui disait que la société Larkin Connolly voulait lui donner un témoignage de son appréciation comme ingénieur des travaux du havre de Québec, qu'il a dit à Murphy : Eh bien, alors vous me ferez un petit cadeau en bijou. Dans le mois d'avril suivant, M. Perley a rencontré M. Murphy à Québec, et là il a blâmé de lui avoir envoyé de si coûteux présents. Plus tard, lorsque M. Murphy lui en a fait tenir le compte, M. Perley dit qu'il a décidé d'en remettre le montant à la société Larkin et Connolly, et il a donné une obligation pour \$1885 qui devient due le 1er août 1891.

M. Nicholas Connolly dit que Murphy e Robt. McGreevy doivent avoir gardé pour eux-mêmes partie du produit des billets que la société Larkin et Connolly devait à Murphy à sa demande comme billets d'accommodation. Une petite partie de ces billets peut avoir été payée à des policiers, mais Murphy frayaient avec les libéraux qu'avec les conservateurs. Il était bon ami avec les deux partis.

De tout un peu

Le trésor des Etats-Unis a un surplus de \$51,140,871.

La presse allemande est enchantée de la réception, faite à Londres, à l'empereur Guillaume.

A la fin de ce mois, Mgr Pascal, vicaire apostolique de la Saskatchewan, recevra la consécration épiscopale des mains de Mgr Taché.

Les journaux du Nouveau-Brunswick nous apprennent que la récolte du foin et des pommes de terre y sera abondante.

Une compagnie récemment fondée demande une charte au conseil de ville de Montréal, l'autorisant à construire un tramway électrique.

Guillaume II a présenté à la reine Victoria, un portrait à l'huile, où il est représenté dans le costume d'un amiral anglais. Un superbe cadre en or entoure la peinture.

Parnell vient encore de subir un rude échec à Carlow. Son candidat, Kittle, a été défait par 2216 voix. Parlant de cette élection, dont il se croyait certain, Parnell disait : si je perdais cette élection, j'avouerais que ma carrière politique est finie.

Les examens du barreau

Vingt-huit aspirants à la pratique se sont présentés devant le bureau des examinateurs. Ils ont passé hier leur examen écrit qui est extrêmement difficile. Cet après-midi, sur les compositions de 11 élèves qui étaient corrigées, il n'y en avait que trois d'acceptées comme bonnes.

Les heureux candidats étaient MM. Adjour Chivalier, Rodolphe Lemieux et Maurice Chevalier. Leur succès dans l'examen écrit leur permet de passer l'examen oral qui est relativement facile.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Funérailles du fils de Gladstone

Londres, 9. — Les funérailles de W. H. Gladstone, ont eu lieu hier à Hawarden. Le deuil était conduit par le père du défunt et par ses deux frères Herbert et Henry. Les tenanciers d'Hawarden et un grand nombre d'amis de la famille Gladstone ont suivi le corps jusqu'au cimetière. MM. Arnold Morley et Cyrille Flower représentaient la Chambre des Communes aux funérailles.

En Turquie

Constantinople, 9. — La Porte a interdit aux Grecs orthodoxes l'entrée nord qui conduisait à la grotte de Bethléem. On s'attend à ce que la Russie va protester contre cette défense.

Annonce officielle que la Porte ne permettra pas aux émigrants juifs de s'établir à Jérusalem, les pèlerins seuls y auront accès.

L'élection de Carlow

Dublin, 9. — Après que le résultat de l'élection eut été connu, Parnell s'adressant à la foule à Carlow, a dit qu'il était abattu par cette défaite, mais que cependant il continuerait à réunir les hommes indépendants dans chaque comté et ville de l'Irlande et à défendre la cause qu'il avait soutenue devant le pays à chaque élection.

En Russie

St-Petersbourg, 9. — Le gouvernement russe a donné ordre de réduire le prix du fret pour le transport du grain envoyé dans les provinces éprouvées par la famine. Ceci est fait dans le but d'empêcher la hausse dans le prix du pain.

Une collision a eu lieu hier, près de Warsaw entre un train de passagers et un train de fret. Six personnes ont été tuées, et plusieurs blessées.

Le Vesuve

Naples, 9. — L'éruption du Vésuve a augmenté. La lave a maintenant atteint la partie postérieure de l'observatoire.

Le traitement de la consommation

Paris, 9. — Le Dr Lannelongue déclare que son traitement de la consommation consiste en injections d'une solution de chlorure de zinc. L'injection aurait pour effet de durcir les tubercules. Le savant admet qu'il procède d'après la méthode de Pasteur en opérant sur le bacille découvert par Koch.

DESASTRE EN LOUISIANE

Les ravages causés par le cyclone

Bâton Rouge, 9. — Depuis le passage du cyclone la pluie tombe continuellement. Bâton Rouge présente un triste spectacle ; sur un espace de deux cents verges toutes les maisons et tous les bâtiments ont été détruits de fond en comble. Un bon nombre de maisons n'ont eu que leur toit enlevé, mais la pluie va y augmenter les dommages.

Plusieurs blessés sont morts depuis le jour de l'ouragan. On a vu hier le remorqueur *Timothy City* qui a tant souffert par le cyclone ; les quarante hommes de l'équipage ont tous reçu des blessures.

Les dommages sont considérables.

EOLATANTE GUERISON

Madame Adam Cloutier, née Céline Chartrand, de N.-D. de Grâce, diocèse de Montréal, se rendait à Ste-Anne de Beauré, lundi dernier, le 6 courant, faisant partie du pèlerinage présidé par le Très-Rév. P. Beaudry, Provincial des Clercs de St. Viateur. Elle était accompagnée de son époux et de l'un de ses fils.

Il y a deux ans cette dame fut victime d'un accident de voiture qui, à la suite de complications, amena chez elle la paralysie complète des jambes et des pieds, à tel point que sept médecins de Montréal, dans trois différentes consultations, déclarèrent le mal incurable. Pour démontrer l'état d'insensibilité des jambes et des pieds, les médecins ont été jusqu'à y enfoncer des épingles de la pointe à la tête, sans que la patiente ressentit la moindre douleur. Aussi, depuis deux ans, a-t-elle constamment gardé le lit ne pouvant faire le moindre mouvement des jambes ou des pieds.

Mettant toute sa confiance en la Bonne Ste. Anne, Mme Cloutier voulut venir lui demander sa guérison dans son sanctuaire béni de Beauré.

A l'aide de deux béquilles, non pour marcher, car elle ne pouvait remuer ni jambes ni pieds, mais seulement pour pouvoir se tenir debout, elle fut glissée au balustre par son mari et son fils, et put ainsi appuyée sur eux et ses béquilles recevoir debout la sainte communion. Immédiatement après elle fut transportée devant la statue miraculeuse.

A peine avait-elle prié quelques instants, qu'elle sentit la vie revenir dans ses membres paralysés, laissa tomber ses béquilles, priant son mari d'aller les déposer aux pieds de la statue. Elle était guérie !

Mme Cloutier put alors s'agenouiller pour remercier sa protectrice et parcourir les quatre chapelles de la Basilique, priant à genoux à chaque autel. Elle se rendit ensuite à la source située devant l'ancienne église, et finalement alla en personne, donner au paroisse du couvent, à l'un des P. Rédemptoristes sa déclaration solennelle attestant le prodige, en présence de son mari, de son fils, et du Rév. M. Jos. Nap. Maréchal, son propre curé.

Un millionnaire d'Hambourg vient de léguer toute sa fortune pour la fondation d'un asile destiné à recueillir les vieilles filles.

LES INSCRIPTIONS DE LA BASILIQUE

Voici les inscriptions qui ont été placées récemment, en lettres d'or, dans certaines parties de la Basilique.

Au-dessus de la porte d'entrée intérieure, côté de la rue Buade :

Religieux qui ont desservi la cure de Québec

RÉCOLLETS

RR. PP. Denis Jamay, 1615-1620-22.
Jean d'Olbeau, 1616-17-18-20.
Jos. le Caron, 1617-18-24-25-26-29.
Guillaume Galleron, 1622-24.
Jean Jos. de la Roche d'Aillon, 1625-26.

JÉSUITES

RR. PP. Paul le jeune, 1632-39.
Barthelemy Vimont, 1639-45.
Jérôme Lalemant, 1645-50.
Paul Ragueneau, 1650-53.
Frs. Le Mercier, 1653-56.
Jean de Quen, 1656-57-58-59.

SULPICIEN

L'abbé Gabriel de Queylus de Thubières de Lévy, 1657.

Au-dessus de la porte d'entrée intérieure, côté du séminaire :

CURÉS DE QUÉBEC

L'abbé Jean Torcapel, 1659-60.
H. de Bernières, 1er titulaire, 1660-72-73-87.

Louis Ange des Maizerets, 1672-1675.
Frs. Dupré, 1687-1707.

Pierre Poquet, 1707-1711.
Thomas Thibault, 1711-1724.

Etienne Pierre Boullard, 1724-33.
Bertrand de la Tour, 1733-34.

Jean Lyon de St-Ferréol, 1734-37.
Charles Plante, curé d'office, 1737-44.

André Joseph Maturin Jaquereau, curé d'office, 1744-48.

Siméon le Belsais curé d'office, 1748-49.

L'abbé Jean Félix Richer, M. E. 1749-68.
F. X. Latour Déré, curé d'office, 1768-69.

Bernard Sylvestre Dosquet, 1769-74.
Louis Beaumont, vicaire desservant, 1774-75.

Augustin David Hubert, 1775-92.
Jos. Oct. Plessis, 1792-1806.

Les Jos. Desjardins, curé d'office, 1806-07.
André Doucet, 1807-14.

Jos. Signay, 1814-33.
Chs Frs Baillargeon, 1833-50.

Louis Proulx, 1850-51.
Jos. Auclair, 1851-87.

F. X. Faguy, 1888.
Sur le premier pilier du côté du séminaire :

EVÊQUES DE QUÉBEC

DOMINATION FRANÇAISE

Mgr Frs. de Montmorency-Laval, 1658-88.
Jean-Baptiste de St-Valier, 1688-1727.

Louis-Frs. Duplessis de Mornay, 1727-33.
Pierre Herman Dosquet, 1733-39.

Frs. Louis Pourroy de Lauberivière, 1739-40.

Henri Marre Dubreuil de Pontbriand, 1741-60.

Sur le premier pilier, du côté de la rue Buade :

Evêques et Archevêques de Québec

DOMINATION ANGLAISE

Mgr Jean-Olivier Briand, 1766-84.
Ls. Th. Mariauchau d'Esglis, 1784-88.

Jean Frs. Hubert, 1788-97.
Pierre Denault, 1797-1805.

Jos Oct. Plessis, 1805-25.
B. Claude Panet, 1825-32.

Joseph Signay, 1er arch. 1832-49.
P. Flavien Turgeon, 1849-67.

Chs Frs. Baillargeon, 1867-70.
Son Eminence le cardinal Elzéar Alexandre

Taschereau, 1871.

Sous les deux reliquaires du bas-chœur, il y a aussi des inscriptions relatives aux reliques de la Basilique.

AUTEL STE-FAMILLE.

Reliques notables de St-Olivier et de St-Vioire.

Les reliquaires de bois doré en forme de château renferment les reliques de 40 martyrs extraits des catacombes.

Dans la chapelle St-Louis, les reliquaires de bois doré, en forme de pyramide triangulaire, renferment les reliques de 12 martyrs, aussi extraits des catacombes.

RELIQUES AU MAÎTRE-AUTEL

Os insigne du bras de St-Paul apôtre — os insigne de St-Loyau, abbé de Maubec — Partie de la mâchoire de Ste-Apolline V. M. — Les corps de St-Flavien et de Ste-Félicité, martyrs.

AUTEL STE-ANNE.

Bois de la croix.

Phalange d'un doigt de Ste-Anne.

Os de St-Jean-Baptiste.

Fragment d'os de St-François-Xavier.

M. ARTHUR VINCELETTE

Nous apprenons avec le plus vif chagrin que M. Arthur Vincelette, fils de M. Clément Vincelette, surintendant de l'asile de Beauré, est décédé hier soir, chez son père, à l'âge de 37 ans.

Il a succombé à la consommation. Ses funérailles auront lieu lundi, à l'église de St-Roch, à 9 heures ; le cortège quittera l'asile à 8 heures et demi.

Le défunt était membre du Tiers-Ordre. Il faisait aussi partie du Cercle Catholique de Québec.

Nous offrons aux parents éprouvés nos plus sympathiques condoléances.

La grippe fait de nombreuses victimes dans la province de Tolède. Il y a 700 cas à Mora et 400 à Orgaz.

Nouvelles Locales

Echappé belle

Vers dix heures hier soir, M. et Mme Wenceslas LaRue, retournaient en voiture à leur résidence d'été sur le chemin de la Petite Rivière, lorsqu'une des roues en avant s'échappa de l'essieu et le cheval prit le mors aux dents. M. LaRue cependant ne lâcha pas prise, et réussit à arrêter l'animal qui alla se jeter à quelques pas plus loin dans un fossé. Les brancards de la voiture ont été cassés, M. et Mme LaRue ont été heureusement quittes pour quelques contusions à la figure et à la tête.

Chanceux

Lundi après-midi, un jeune homme à l'emploi du Grand-Tronc, Adjour Delisle, était à accoupler deux chars, lorsqu'il perdit l'équilibre et faillit se faire écraser par le train qui était en mouvement. Des employés du chemin de fer ont pu le tirer à temps de ce mauvais pas.

Pour Chicoutimi

Le vapeur *Saguenay* part demain matin, à 7.30 heures pour Chicoutimi et les places intermédiaires.

Mariage

Avant-hier, à Longueuil, M. Alexandre Jodoin, avocat, de Montréal, a épousé mademoiselle Antoinette Brosseau. Les nouveaux époux sont allés en tour de nocces au Saguenay.

Pen J. E. Badeaux

Nous avons le regret d'annoncer le décès de feu Joseph Edouard Badeaux, Ecuyer, médecin, arrivé hier aux Trois-Rivières. Fils de feu George Stanislas Badeaux, médecin distingué, M. Joseph Edouard Badeaux, après de brillantes études à l'Université Laval, était venu se fixer dans sa ville natale, où il a suivi les traces de son grand père, se distinguant par sa science, le soin et le dévouement qu'il prodiguait aux malades et surtout aux pauvres qu'il soignait gratuitement.

Messieurs les membres du clergé trouveront à notre magasin les récentes éditions du bréviaire et du missel ; aussi nous leur recommandons notre grand choix de livres de bibliothèque à la Librairie Montmorency-Laval.

Une visite est sollicitée.

PRUNEAU et KIROUAC,
28 rue de la Fabrique.

Les bons garçons meurent jeunes à moins qu'ils ne fassent usage d'aliments préparés avec de la Poudre à Pâte de Crème de Tarte Impériale.

Cartes de Visites

On exécute dans nos ateliers l'impression

DE CARTES DE VISITE

ET TOUS AUTRES

OUVRAGES DE LU

OU'ON VOUDRA BIEN NOUS CONFIER

Vente à l'encan
Par G. R. GRENIER & Cie

DANS L'AFFAIRE DE

THEOPHILE CHAMBERLAND,

INSOLVABLE, QUÉBEC.

JE DONNE AVIS par les présentes qu'en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. Juge Caron, le 31 janvier 1891, en cette affaire, la propriété appartenant à ce succès on situe RUE DU ROI, ST-ROCH, connue comme No 415, du cadastre officiel pour le quartier St-Roch, sera offerte en vente à l'encan public.

à 10 A MON BUREAU

No 125, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

SAMEDI,

Le 11 JUILLET 1891, à 10 a. m.

Conditions de paiement comptant.

HENRY A. BÉDARD,

GLO. R. GRENIER & Cie,

Encanteurs.

(Québec, 26 juin 1891 — 151)

223

La Compagnie de Navigation du

Richelieu & d'Ontario.

UN STEAMER DE CETTE COMPAGNIE, laisera Québec pour Montréal le DIMANCHE, à 3 HEURES, arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Des BILLETS DE RETOUR seront vendus le SAMEDI pour le prix d'un seul passage, bons pour le retour par le bateau laissant Montréal le DIMANCHE l'après-midi.

L. H. MYRAND,

Agent,

J. CHABOT,

Gérant général.

Québec, 30 juin 1891.

GRANDE REDUCTION

15 A 25 POUR CENT !

MONTRES, HORLOGES ET BIJOUX !

HORLOGES, BAGUES,

MONTRES EN OR ET EN ARGENT.

ÉPINGLES ET CHAINES EN OR,

SETS EN OR DE GUINÉE, etc.

BAGUES EN DIAMANTS,

JONGS ALLIANCE, etc.

SPECIALITE

Lunettes et Lorgnons en cristal Lawrence

LUNETTES LAWRENCE,

LUNETTES D'OPÉRA,

PIPES EN ÉCUME DE MER,

ARGENTERIES, TÉLÉSCOPES,

ACCORDÉONS, etc., etc.

Une visite est sollicitée.

ELIE BEDARD,

Horloger-Bijoutier,

357, Rue Saint-Paul.

Québec, 3 juillet 1891 — 1m.

230

LE MAGASIN DU LOUVRE,

Vis-à-vis la Cote du Palais.

1500 verges COTON JAUNE, 36 poudres, 6 cents, valant 7 1/2 cents.
50 douzaines CAMISOLES POUR DAMES, 2 pour 25 cents.
600 douzaines CHAMBRAY (COULEUR) 6 cents valant 10 cents la verge.
50 douzaines CHAUSSETTES, 10 cents la paire.
25 douzaines BAS CASHMERE NOIR, 19 cents la paire.
CHEMISES LAÇÉES POUR GARÇONS, 46 cents.
CHEMISES LAÇÉES POUR HOMMES depuis 63 cents.

Dix pour cent d'escompte

SERA DONNÉ SUR TOUS LES

CHAPEAUX POUR HOMMES !

NOUVEAUTÉS

En Indiennes Sateons !

En Soie Surah !!

En Gilets pour Dames !!

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE SACS DE VOYAGE !

NOUVEAUTÉS : ETOFFES pour HABILLEMENT D'ÉTÉ !

ETOFFES pour PANTALONS D'ÉTÉ !

Des Tailleurs d'expérience sont attachés à l'établissement.

Toute commande par la maille recev